

224C0443  
FR0010386334-FS0213

26 mars 2024

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.**

**CLARIANE SE**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 26 mars 2024, M. René Holeček a déclaré avoir franchi en hausse, le 22 mars 2024, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société Leima Equity Two a.s.<sup>1</sup> qu'il contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CLARIANE et détenir, directement et indirectement, 5 345 000 actions CLARIANE représentant autant de droits de vote, soit 5,003% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
René Holeček	3 800 000	3,56
Leima Equity Two a.s.	1 545 000	1,45
<b>Total</b>	<b>5 345 000</b>	<b>5,003</b>

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions CLARIANE SE sur le marché.

<sup>1</sup> Société de droit tchèque (sise Opletalova 1284/37, Nové Město, 110 000 Prague 1, République Tchèque) contrôlée au plus haut niveau par M. René Holeček.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 106 828 536 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.